

Retraitement comptable (RTC) 2019

Note de fin de campagne

MAI 2021

Introduction

Les données du retraitement comptable (RTC) sont recueillies annuellement auprès de l'ensemble des établissements publics et privés à but non lucratif. Ces données permettent le calcul d'un référentiel de coûts des unités d'œuvre (UO). Il fournit des coûts d'UO des activités de soins et des fonctions support, notamment :

- Coût par journée des services cliniques HAD, MCO, PSY, SSR
- Coût des plateaux médico-techniques
- Coût des activités de logistique générale
- Coût de la logistique médicale
- Coût de la structure

Cette note revient sur le déroulement de la campagne de recueil, ses nouveautés ainsi que sur les modalités de calcul des coûts d'UO et les contrôles qualité effectués.

Les informations concernant les modalités de fonctionnement de l'application Scan Santé (l'accès aux restitutions et l'utilisation du formulaire de requête ainsi qu'une présentation des différents tableaux) sont présentées dans le guide suivant :

https://www.scansante.fr/sites/www.scansante.fr/files/content/324/notice_application_couts_uo_rtc_7.pdf

Table des matières

1. Déroulement de la campagne.....	4
2. Nouveautés méthodologiques du recueil RTC impactant le référentiel.....	6
2.1 PLAN COMPTABLE ET REGLES D’AFFECTATION – RAPPEL DES EVOLUTIONS.....	6
2.2 POSTE DE CHARGES EN 3-SA – NOUVEAUTE REFERENTIEL 2019.....	6
2.3 ARBRE ANALYTIQUE.....	7
2.4 TYPAGE DES SECTIONS	7
2.5 METHODOLOGIE.....	7
3. Méthodologie de calcul des coûts.....	7
3.1 CONSTITUTION DU REFERENTIEL.....	7
3.1.1 <i>Traitements de la base avant nettoyage</i>	7
3.1.2 <i>Nettoyage de la base retravaillée</i>	8
3.1.3 <i>Bilan du nettoyage de la base retravaillée</i>	10
3.2 MODE DE CALCUL DU COUT D’UO ET DES INDICATEURS ASSOCIES.....	11
3.2.1 <i>Périmètre des sections publiées</i>	11
3.2.2 <i>Formule de calcul des coûts d’UO utilisée</i>	11
3.2.3 <i>Formule de la moyenne du coût d’UO</i>	11
ANNEXE : LISTE DES 294 ETABLISSEMENTS NON INCLUS DANS LE REFERENTIEL DES COUTS D’UNITE D’ŒUVRE	12

1. Déroulement de la campagne

La période de recueil pour le référentiel s'est déroulée du 25 Mai 2020 au 12 Avril 2021. Compte tenu de la crise sanitaire, la date de fin de campagne initialement prévue le 31 janvier 2021 a été décalée.

Les effectifs de la campagne sont les suivants :

Sélection	Nombre d'établissements	Nombre d'établissements
	Données 2019	Données 2018
Etablissements devant réaliser le RTC	1 320	1 328
ES non validés ARS à la date de scellement	294 (22%)	142 (11%)
ES validés ARS à la date de scellement	1 026 (78%)	1 186 (89%)

Tous les établissements publics et privés non lucratifs sont inclus dans le référentiel 2019 sauf 294 établissements dont la liste est présentée en annexe.

La répartition des établissements est présentée dans le tableau T1.

T1 - Répartition des établissements intégrés au référentiel et non intégrés par catégorie et taille

Catégorie	Nombre d'étab. avec données intégrées au référentiel	Nombre d'établissements absents du référentiel				Nombre total d'étab.	
		Total	Dont identification non téléchargée	Dont id.téléchargée mais non validé étab.	Dont téléchargé, validé étab. mais non validé ARS		
CHU	27	5	0	2	3	32	
CH	>150 M€	41	3	2	1	0	44
	<= 150 M€ et >70M	95	19	3	6	10	114
	<= 70 M€ et >20M€	188	36	9	19	8	224
	<= 20 M€ et >10M€	48	25	11	10	4	73
	<= 10 M€	214	114	66	37	11	328
	Total	586	197	91	73	33	783
CLCC	16	2	1	1	0	18	
EBNL	>150 M€	7	0	0	0	0	7
	<= 150 M€ et >70M	13	1	1	0	0	14
	<= 70 M€ et >20M€	61	8	5	3	0	69
	<= 20 M€ et >10M€	50	12	3	7	2	62
	<= 10 M€	266	69	33	31	5	335
	Total	397	90	42	41	7	487
TOTAL	1 026	294	134	117	43	1 320	

L'évolution entre 2018 et 2019 du nombre d'établissements intégrés au référentiel par catégorie est présentée dans le tableau T2.

T2 - Evolution 2018/2019 du nombre d'établissements pris en compte pour le calcul du référentiel

Catégorie	Nombre d'établissements intégrés au référentiel			
	2018	2019	Evolution 2017-2018	
CHU	29	27	-6,9%	
CH	>150 M€	38	41	7,9%
	<= 150 M€ et >70M	104	95	-8,7%
	<= 70 M€ et >20M€	213	188	-11,7%
	<= 20 M€ et >10M€	62	48	-22,6%
	<= 10 M€	285	214	-24,9%
TOTAL	702	586	-16,5%	
CLCC	17	16	-5,9%	
EBNL	>150 M€	6	7	16,7%
	<= 150 M€ et >70M	14	13	-7,1%
	<= 70 M€ et >20M€	62	61	-1,6%
	<= 20 M€ et >10M€	58	50	-13,8%
	<= 10 M€	298	266	-10,7%
TOTAL	438	397	-9,4%	
TOTAL	1 186	1 026	-13,5%	

Dans le tableau T3, sont présentés les taux d'exhaustivité (nombre d'ES validés sur le nombre d'ES attendus).

T3 - Taux d'exhaustivité des données du RTC intégrées dans le référentiel en nombre d'établissements

Catégorie	Nombre d'établissements intégrés au référentiel	Nombre total d'établissements	Part des établissements intégrés au référentiel 2019	Poids en recette Assurance maladie des établissements intégrés au RTC 2019	
CHU	27	32	84%	91%	
CH	>150 M€	41	44	93%	94%
	<= 150 M€ et >70M	95	114	83%	84%
	<= 70 M€ et >20M€	188	224	84%	86%
	<= 20 M€ et >10M€	48	73	66%	65%
	<= 10 M€	214	328	65%	64%
TOTAL	586	783	75%	86%	
CLCC	16	18	89%	93%	
EBNL	>150 M€	7	7	100%	100%
	<= 150 M€ et >70M	13	14	93%	93%
	<= 70 M€ et >20M€	61	69	88%	89%
	<= 20 M€ et >10M€	50	62	81%	81%
	<= 10 M€	266	335	79%	80%
TOTAL	397	487	82%	89%	
TOTAL	1 026	1 320	78%	88%	

2. Nouveautés méthodologiques du recueil RTC impactant le référentiel

Les informations concernant la campagne du RTC 2019 sont accessibles sur le site de l'ATIH à cette adresse : <https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2019>

2.1 Plan comptable et règles d'affectation – Rappel des évolutions

Le plan comptable RTC évolue pour la campagne RTC 2019. Les modifications effectuées vont permettre l'import du CF pour les établissements ex-DGF / DAF. De plus, les établissements réalisant à la fois le RTC et l'ENC auront désormais seulement quelques comptes différents.

Le détail des évolutions figure dans la présentation « Evolution du plan comptable ENC RTC 2019.pdf » accompagnant le dossier « plan comptable et règles d'affectation 2019.zip » en téléchargement sur la page RTC 2019.

Une des évolutions majeures de cette campagne est la scission des charges de personnel non médical (PNM) en personnel soignant (PS) et personnel autre (PA), selon les périmètres décrits ci-dessous. **Si l'établissement n'est pas en mesure de scinder le PNM en PS / PA, il inscrira ses charges dans le poste Personnel Autre (PA).**

Quand aux règles d'affectation, elles sont stables entre les recueils 2018 et 2019.

2.2 Poste de charges en 3-SA – Nouveauté référentiel 2019

L'ATIH a introduit les postes de charges dans le recueil 2018 : il s'agit de regroupement de comptes. Ces postes permettent de mieux décrire les natures de dépenses par section.

La correspondance entre comptes analytiques et postes de charges est donné dans le document « Plan comptable ENC-RTC.xls » dans l'onglet « Postes de charges 3-SA RTC 2019 », téléchargeable sur la page RTC du site de l'ATIH.

Le principe est de regrouper des charges de même nature, **quel que soit le titre dans lequel elles sont enregistrées**. Par exemple, le poste « charge de personnel médical salarié » regroupe les comptes 63 et 64 relatifs au personnel médical (titre 1) mais également les charges 6721PM et 681531PM (titre 4).

Ces postes de charges sont publiés à partir du référentiel 2019.

Pour analyser ses postes de charges fournis dans ScanSanté, **il convient d'être vigilant sur le fait que** :

- Le périmètre des postes de charges couvre uniquement **les charges directes de la section** ;
- Les **postes de charges de personnels sont nettés** des comptes de remboursement des comptes 63 et 64 ;
- Les **autres postes de charges ne sont pas nettés** car l'information n'est pas disponible ; en effet, il n'est pas demandé dans le RTC de déduire les produits déductibles par poste de charge mais au global par section ;
- **La somme des charges par titre ne correspond pas complètement à la somme des postes de charges** car les postes de charge de personnel sont nettés contrairement au total des charges par titre qui est brut.

A noter que, l'affichage dans l'application Scan santé des postes de charges personnel soignant (PS) / Personnel Autre (PA) est en cours de réflexion.

2.3 Arbre analytique

Toutes les évolutions sont listées dans le document « Arbre analytique » téléchargeable sur le page dédiée au RTC du site de l'ATIH.

L'arbre analytique est resté relativement stable par rapport au recueil 2018.

2.4 Typage des sections

Depuis la campagne 2018, le typage « groupement » a été ajouté à toutes les sections LGG et LM. Le référentiel présente désormais les coûts de ses activités pour ce typage.

2.5 Méthodologie

La méthodologie n'a pas évolué de façon majeure pour les données 2019 par rapport aux données 2018.

3. Méthodologie de calcul des coûts

Un processus qualité a été engagé à partir des données 2015 dans le but d'augmenter la robustesse des résultats. Le nettoyage des données a été effectué en prenant en considération les contrôles effectués lors de la remontée de l'enquête (présentés dans les tableaux de contrôle 1.1 Fondamentaux et 1.2 Validation prioritaire). Cependant, tous n'ont pas été retenus ou ont dû être adaptés car ils conduisaient à l'exclusion d'un nombre élevé de valeurs.

3.1 Constitution du référentiel

A partir de la base brute des données, l'ATIH procède à l'agrégation de certaines données et à un nettoyage de la base avant d'effectuer les calculs du référentiel.

Cette partie présente ces traitements et les critères utilisés pour sélectionner les sections d'analyse (SA) utilisées dans le calcul du référentiel de coûts.

3.1.1 Traitements de la base avant nettoyage

Cas des sections de même racine

L'ATIH agrège les données des sections de même racine pour un établissement donné.

Valeurs des sections de l'arbre analytique

Les charges et les UO cumulent les charges et les UO de la section avec celles des sections plus détaillées si elles existent dans l'arbre analytique.

Par exemple, pour la section 93412, les données utilisées pour le calcul du référentiel sont celles saisies dans la section 93412 et celles des sections plus détaillées 934121, 9341211, 9341213, 934122 ...etc.

Code la section	Nombre d'UO ou Charges dans la base brute	→	Nombre d'UO ou Charges dans la base retravaillée
93412	10		30
934121	5		20
9341211	15		15

Exception : A partir de 2016, pour l'activité de dialyse, l'unité d'œuvre est différente d'une section détaillée à une autre. Le cumul des sections détaillées de dialyse n'est plus possible. Ne sont donc utilisées que les données saisies au niveau de détail de la section.

Recodage du typage

A noter que les sections d'analyse médico-techniques de bloc, typées "Non concerné", ont été recodées en "Non dédié".

Recalcul de l'UO de la section DSI : « nombre de postes »

Le nombre de postes est recalculé afin de ne pas inclure les postes des CRA et ceux non affectés, afin d'être en cohérence avec le périmètre de charges.

Regroupement pour le SSR

Pour l'activité de SSR, des regroupements de sections ont été opérés pour présenter une vision plus synthétique de l'activité que celle de l'arbre analytique. Ces agrégations sont basées sur l'affectation ou le fait d'être un SSR polyvalent, l'âge du patient (adulte/enfant) et le type d'hospitalisation (HC/HP).

Regroupement pour les SAMT

Pour les SAMT, des regroupements par grandes sections de SAMT ont été opérés. Ces regroupements ne correspondant pas toujours à des sections de l'arbre analytique (ex : Le regroupement de la section « Imagerie » correspond à la somme de la section 9325 et de toutes ses sous-sections hormis les sections de médecine nucléaire (c'est-à-dire la section 93253 et ses sous-sections)).

Regroupement spécifique

Des regroupements spécifiques non présents dans l'arbre analytique ont également été opérés. C'est le cas de la restauration qui regroupe toutes les sections de restauration hormis la section biberonnerie qui a une UO différente et des services hôteliers qui regroupent toutes les sections des services hôteliers hormis la section garage qui a une UO différente. C'est également le cas de la section de surveillance continue et de la sections soins intensifs qui regroupent des sous-sections réparties dans l'arbre dans les sections de médecine et de chirurgie, et de la section médecine et de la section chirurgie qui regroupent leurs sous-sections respectives en dehors de la surveillance continue, des soins intensifs et de l'UHCD.

Ventilation de la LM sur les SA définitives

Pour éviter que le coût de certaines SA soit minoré à cause d'un oubli de clés, un déversement au prorata du titre 2 a été réalisé en l'absence de clés (moins d'1% des établissements sont dans ce cas de figure).

3.1.2 Nettoyage de la base retravaillée

Un nettoyage est ensuite réalisé sur les données afin d'éviter que des données aberrantes ne puissent biaiser le calcul des valeurs de référence. Ces données nettoyées servent au calcul des coûts de la référence sélectionnée, ainsi qu'au calcul des coûts d'un panier d'établissements lors d'une comparaison.

Deux types de nettoyage sont réalisés :

- **Utilisation des contrôles de qualité effectués lors du recueil dans VALID-RTC :**
 - Suppression des SA avec des charges (brutes ou nettes majorées) nulles ou erronées (valeur inférieure à 1 €)
 - Tableaux 5.1 et 6.1 de VALID-RTC « Evolution du nombre d'UO, des charges, du coût d'UO des SA auxiliaires/définitives entre 2018 et 2019 et écart du coût d'UO par rapport au référentiel »
 - Tableau 3.2.3 de VALID-RTC « Liste des SA avec des charges nettes négatives »
 - Suppression des sections avec un nombre d'UO inférieur à 2

- Tableaux 5.1 et 6.1 de VALID-RTC « Evolution du nombre d'UO, des charges, du coût d'UO des SA auxiliaires/définitives entre 2018 et 2019 et écart du coût d'UO par rapport au référentiel »
 - Suppression des lignes avec des charges de titre 1 nulles pour les sections d'analyse clinique (en dehors des MIG G032 et G033 qui peuvent être sous-traitées)
 - A partir des validations prioritaires tableaux 1.2.5.a et 1.2.5.b « Liste des SA avec absence de charges de PM/PNM sur les SA attendues (exclusion de plusieurs types de SA pour lesquelles le PM n'est pas attendu ; exclusion des SA vides) »
 - Suppression des sections avec des charges égales aux nombres d'UO
 - Partie du tableau 5.3 « Liste des SA avec UO demandée = OUI dans le cas où nombre de UO = charges (hors UO automatique) »
- **Autres critères utilisés :**
- Suppression de toutes les SA n'ayant pas la nature de l'UO requise
 - Réponse « Non » à la question « Avez-vous utilisé l'UO demandée par le RTC ? » ou modification du libellé de l'UO.
 - Suppression des établissements dont l'écart entre le total des charges nettes et la somme des charges nettes majorées des sections cliniques est supérieur à 10 % des charges nettes
 - Cet écart devrait normalement être nul si toutes les fonctions support ont bien été déversées.
 - Suppression des sections avec des coûts d'UO inférieurs aux seuils bas ou supérieurs aux seuils hauts
 - Des seuils pour chaque SA sont définis à l'aide des 1^{er} et 3^{ème} quartiles : méthode de Tukey. Cette méthode permet d'éliminer les observations très atypiques mais s'avère peu opérante sur les seuils bas qui sont parfois négatifs par cette méthode. Pour permettre d'exclure les coûts très bas et vraisemblablement faux, des seuils ad hoc ont été définis en observant les distributions. Ces seuils viennent compléter les seuils obtenus par la méthode de Tukey.

Les seuils bas ont été fixés ainsi :

- 50€ pour le coût d'une journée d'hospitalisation
- 0.1€ pour le coût d'un ICR d'un plateau médico-technique
- 0.11€ pour le coût d'un B et BHN d'un laboratoire
- 20€ pour le coût d'un RAA (en consultation PSY)
- 0.2€ pour le coût d'un kilo de linge en blanchisserie
- 2€ pour le coût d'un repas en restauration
- 2€ pour le coût d'une course motorisée (Transport motorisé)
- 0.1€ pour le coût d'une UO Sté en stérilisation
- 2€ pour le coût d'une intervention en génie biomédical
- 100€ pour le coût d'une demi-heure (smur terrestre)
- 5€ pour le coût d'une minute (smur hélicopté)

(Nouveautés référentiel RTC 2019 :)

- 1€ pour le coût d'un m² SDO en Structure immobilière pour les établissements locataires ou mixte (propriétaires – locataires)
- 50€ pour le coût de gestion de tutelle pour un patient de la file active en psychiatrie (PSY029)
- 5€ pour le coût d'une venue en consultation SSR
- 50€ pour le coût d'un poste en DSI

- 1€ pour le coût d'entretien-maintenance d'un m² SDO
- 1€ pour le coût de services hôteliers d'un m² SDO
- 1€ pour le coût d'un dossier créé en accueil et gestion des malades
- Pour la section Sismothérapie – Electro Convulsion (93292), le seuil du coût d'un ICR est augmenté à 1€
- Pour les autres sections avec plus de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q1-2*(Q3-Q1)$ où $Q1=1er$ quartile des coûts d'UO, $Q3=3ème$ quartile des coûts d'UO (méthode interquartile appliquée aux coûts d'UO)
- Pour les autres sections avec moins de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q1-3*(Q3-Q1)$

Les seuils hauts ont été fixés ainsi :

- 25€ pour le coût d'une UO Sté : ce seuil est fixé pour exclure les observations pour lesquelles l'UO n'est pas la nouvelle UO Sté mais encore probablement le m³ stérilisé.
- Pour les autres sections avec plus de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q3+2*(Q3-Q1)$ où $Q1=1er$ quartile des coûts d'UO, $Q3=3ème$ quartile des coûts d'UO (méthode interquartile appliquée aux coûts d'UO)
- Pour les autres sections avec moins de 30 observations (méthode de Tukey) : $Q3+3*(Q3-Q1)$

A noter que les quartiles de la méthode de Tukey sont calculés au niveau national à partir de toutes les données hormis celles supprimés précédemment.

Pour ne pas exclure les données des établissements situés dans des départements où il existe un surcoût (par exemple, les DOM), les seuils de la méthode de Tukey ont été calculés et appliqués sur les coûts abattus de leur coefficient géographique¹. Les coûts présentés dans le référentiel sont cependant les coûts réels tels qu'ils sont renseignés dans le RTC.

- **Nettoyage supplémentaire pour la restitution des coûts d'ETPR**

Un second nettoyage est effectué sur les données utilisées uniquement dans la restitution des coûts d'ETPR moyens et nombre d'UO par équivalent temps plein rémunéré (ETPR) de la SA :

- Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel médical < 30 000 €
- Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel médical > 230 000 €
- Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel non médical < 20 000 €
- Suppression des lignes avec un coût moyen d'ETPR de personnel non médical > 100 000 €

3.1.3 Bilan du nettoyage de la base retravaillée

10,3 % des observations collectées ont été exclues du calcul des coûts hors nettoyage supplémentaire présenté ci-dessus.

43,8 % des observations collectées ont été exclues pour la restitution des coûts moyens d'ETPR et du nombre d'UO par ETPR du personnel médical.

22,4 % des observations collectées ont été exclues de la restitution des coûts moyens et nombre d'UO par équivalent temps plein rémunéré (ETPR) du personnel non médical.

¹ Les coefficients géographiques en vigueur en 2018 ont été utilisés (27 % pour la Guadeloupe et la Martinique, 29% pour la Guyane, 31 % pour la Réunion, 7 % pour l'Île-de-France, 11% pour la Corse).

3.2 Mode de calcul du coût d'UO et des indicateurs associés

3.2.1 Périmètre des sections publiées

Pour des questions de robustesse de la nature de l'UO ou d'absence d'UO, certaines sections ne sont pas publiées dans le référentiel de coûts :

- Q022 - SMUR terrestre (pour ordre)
- Q024 - SMUR hélicopté (pour ordre)
- 93111 - Services administratifs à caractère général
- 9381 - Structure-financier
- 9367 - Autre logistique médicale
- Toutes les sections avec moins de 5 observations après nettoyage des données

3.2.2 Formule de calcul des coûts d'UO utilisée

Pour chaque section d'analyse, les coûts d'UO sont calculés ainsi :

Sections concernées	Formule du coût d'UO
Sections d'analyses cliniques	charges nettes majorées / nombre d'UO
Sections de LGG et LM d'un groupement	charges nettes / nombre d'UO
Sections de LGG et LM interne ou sous-traité ou total (dans ce cas les groupements sont exclus)	charges brutes / nombre d'UO
Sections de SAMT interne ou total (dans ce cas les groupements sont exclus)	charges brutes majorées de LM / nombre d'UO
Sections de SAMT groupement	charges nettes / nombre d'UO
Sections de SAMT sous-traitée	charges brutes / nombre d'UO

3.2.3 Formule de la moyenne du coût d'UO

L'application ScanSanté propose l'affichage des coûts selon divers critères (catégorie, taille,...). Pour chaque sélection effectuée dans Scan Santé, le coût moyen calculé correspond à :

$$\text{Coût moyen de l'UO} = \frac{\sum \text{charges de l'ensemble des établissements de la sélection}}{\text{Total des UO des établissements de la sélection}}$$

Le coût moyen de l'UO n'est donc pas la moyenne des coûts des établissements de la sélection.

ANNEXE : Liste des 294 établissements non inclus dans le référentiel des coûts d'unité d'œuvre

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
010007987	CH PUBLIC HAUTEVILLE-LOMPNES	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
010780062	CH BELLEY RECAMIER	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
010780112	CH PAYS-DE-GEX	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
010780138	CH PONT-DE-VAUX	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
010780799	CENTRE MPR CHATEAU D ANGEVILLE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
020000022	CENTRE HOSPITALIER DE GUISE	Hauts de France	CH	<= 10 M€
020000055	CH NOUVION EN THIERACHE	Hauts de France	CH	<= 10 M€
020000071	CENTRE HOSPITALIER DE VERVINS	Hauts de France	CH	<= 10 M€
020000303	LA RENAISSANCE SANITAIRE	Hauts de France	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
020004495	CENTRE HOSPITALIER BRISSET D HIRSON	Hauts de France	CH	<= 20 M€ et >10M€
030780092	CH MOULINS-YZEURE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 150 M€ et >70M
030780282	CH AINAY-LE-CHATEAU	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
040780124	CH DIEUDONNE COLLOMP	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
040780140	CH DE CASTELLANE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
040780173	CH D ENTREVAUX	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
040780231	CH DE RIEZ	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
040788879	CH DIGNE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 70 M€ et >20M€
050000991	CM CHANT OURS	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
060000296	LA MAISON DU MINEUR	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
060000528	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CLCC	<= 150 M€ et >70M
060780780	CH DU PAYS DE LA ROUDOULE PUGET THENIER	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
060791811	HOPITAL PRIVE GERIATRIQUE LES SOURCES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
070000096	HOPITAL DE MOZE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
070005558	CHI BOURG-SAINT-ANDEOL-VIVIERS	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
070005566	CH ARDECHE MERIDIONALE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
070780150	CH DU CHEYLARD	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
070780366	CH LAMASTRE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
070780374	CH TOURNON	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
070780382	CH SAINT-FELICIEN	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
090180019	CENTRE HOSPITALIER SAINT LOUIS D AX LES THERMES	Occitanie	CH	<= 10 M€
110780772	CENTRE HOSPITALIER LEZIGNAN	Occitanie	CH	<= 10 M€
130784226	ST PAUL HENRI GASTAUT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
130786569	HJ PLOMBIERES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
130797962	HJ LA CIOTAT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
140000100	CHU COTE DE NACRE - CAEN	Normandie	CHU	>150 M€
150780088	CH SAINT-FLOUR	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
150780393	CRF CHAUDES-AIGUES (PIERRE REYNAL)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
150780468	CH MAURIAC	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 20 M€ et >10M€
150780500	CH MURAT	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
160000519	CH DE CHATEAUNEUF	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
160009080	CSSR LES GLAMOTS	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
160014411	CENTRE HOSP INTERCOMMUNAL DU PAYS DE COGNAC	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 70 M€ et >20M€
190002519	CH JEAN-MARIE DAUZIER - CORNIL	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
210012142	CH DE LA HAUTE COTE D OR	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
210780631	CH IS-SUR-TILLE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
210780672	CH AUXONNE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
210780706	CH SEMUR-EN-AUXOIS	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
230780058	CENTRE HOSPITALIER DAUBUSSON	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
240000067	CH DE DOMME	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
250000460	CHS NOVILLARS	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
250012838	HOSPITALIA MUTUALITE HAD PRE-POST PARTUM	Bourgogne-Franche-Comté	EBNL	<= 10 M€
260000047	GROUPEMENT HOSPITALIER PORTES DE PROVENCE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 150 M€ et >70M
260000054	CH CREST	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
260000088	CH NYONS	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
260000096	CH BUIS-LES-BARONNIES	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
260000104	CH DIE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
260000153	CENTRE SSR SAINTE-CATHERINE LABOURE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
260000195	CLINIQUE PNEUMOLOGIE LES RIEUX	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
270000060	CH BERNAY	Normandie	CH	<= 70 M€ et >20M€
270000136	HL LES ANDELYS	Normandie	CH	<= 10 M€
280000134	CENTRE HOSPITALIER DE CHARTRES	Centre-Val de Loire	CH	<= 150 M€ et >70M
280000183	CENTRE HOSPITALIER DE DREUX	Centre-Val de Loire	CH	<= 150 M€ et >70M
280500075	CENTRE HOSPITALIER DE CHATEAUDUN	Centre-Val de Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
290000116	CH DE LANMEUR	Bretagne	CH	<= 10 M€
290000413	MAISON ST JOSEPH QUIMPERLE	Bretagne	EBNL	<= 10 M€
300780764	CENTRE DE POST-CURE DU PEYRON ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE LOMAGNE (FLEURANCE)	Occitanie	EBNL	<= 10 M€
320004310		Occitanie	CH	<= 10 M€
320780216	CH DE VIC-FEZENSAC	Occitanie	CH	<= 10 M€
330000340	M.S.P.BX. BAGATELLE	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 150 M€ et >70M
330027509	CENTRE HOSPITALIER SUD GIRONDE LANGON - LA REOLE	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 70 M€ et >20M€
330780289	HOPITAL DE JOUR POUR ENFANTS - OISEAU LYRE	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
330780537	CLINIQUE MEDICO CHIRURGICALE WALLERSTEIN	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
330780560	CENTRE MEDICAL LA PIGNADA	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
330781261	CENTRE HOSPITALIER DE SAINTE FOY LA GRANDE	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 20 M€ et >10M€
330781972	HOPITAL DE JOUR S.H.M.A.	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
340780543	CENTRE HOSPITALIER CLERMONT-L HERAULT	Occitanie	CH	<= 10 M€
340780642	CLINIQUE BEAU SOLEIL	Occitanie	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
350002309	CH DE GRAND FOUGERAY	Bretagne	CH	<= 10 M€
360000046	CENTRE HOSPITALIER LA TOUR BLANCHE ISSOUDUN	Centre-Val de Loire	CH	<= 20 M€ et >10M€
360000095	CENTRE HOSPITALIER DE BUZANCAIS	Centre-Val de Loire	CH	<= 10 M€
370000614	CENTRE HOSPITALIER DE LOCHES	Centre-Val de Loire	CH	<= 20 M€ et >10M€
370013286	GCS GYNECOLOGIE OBST DU CHINONNAIS	Centre-Val de Loire	EBNL	<= 10 M€
380780023	CH RHUMATOLOGIQUE URIAGE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
380780213	CH SAINT-LAURENT-DU-PONT	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
380780247	CH ALPES-ISERE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 150 M€ et >70M
380780379	CENTRE DE PNEUMOLOGIE HENRY BAZIRE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
380781351	CH BEAUREPAIRE (LUZY-DUFFEILLANT)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
380782698	CH LA TOUR-DU-PIN	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
390780146	CH JURA SUD	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 150 M€ et >70M
390780153	CH LOUIS BERARD MOREZ	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
390780161	CH SAINT CLAUDE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
390780179	CHI PAYS DU REVERMONT	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
390780369	MECS LA BELINE SALINS-LES-BAINS	Bourgogne-Franche-Comté	EBNL	<= 10 M€
390780476	CHS DOLE SAINT YLIE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
400780383	MAISON DE REPOS SAINT LOUIS-BUGLOSE	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
410000442	RCRF LA MENAUDIERE	Centre-Val de Loire	EBNL	<= 10 M€
420000325	CH SAINT-PIERRE-DE-BOEUF	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
420002495	HOPITAL DU GIER	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
420780041	CH SAINT-JUST-LA-PENDUE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
420780058	CH CHARLIEU	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
420780660	CH CHAMBON-FEUGEROLLES (GEORGES CLAUDINON)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
420780736	CH PELUSSIN	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
420781791	CH BOEN-SUR-LIGNON	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
430000018	CH LE PUY-EN-VELAY (EMILE ROUX)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 150 M€ et >70M
430000091	CH YSSINGEAUX	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
440000255	CRRF LA TOURMALINE	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
440002459	MRC LE BODIO	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
440002624	CENTRE POST CURE LES BRIORDS	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
440003267	HL DE CLISSON	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
440004943	FOYER THERAPEUTIQUE LA CHICOTIERE	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
440024669	CENTRE DE SOINS DE SUITE LA PAQUELAIS	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
440041531	HLI DU PAYS DE RETZ	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
440042141	HLI SEVRE ET LOIRE	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
440053643	CENTRE HOSPITALIER ERDRE ET LOIRE	Pays de la Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
450000096	CENTRE HOSPITALIER DE GIEN	Centre-Val de Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
450000112	CENTRE HOSPITALIER DE PITHIVIERS	Centre-Val de Loire	CH	<= 20 M€ et >10M€
450000153	CENTRE HOSPITALIER P LEBRUN NEUVILLE AUX BOIS	Centre-Val de Loire	CH	<= 10 M€
470000357	HOPITAL LOCAL DE CASTELJALOUX	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
470010307	EQUIPE DE SOINS SECTEUR PSY - AEIH	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
470016049	GCS - POLE DE SANTE DU VILLENEUVOIS	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
480780139	CENTRE HOSPITALIER FLORAC	Occitanie	CH	<= 10 M€
490000031	CHU D ANGERS	Pays de la Loire	CHU	>150 M€
490000163	CESAME STE GEMMES SUR LOIRE	Pays de la Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
490000411	HL LONGUE JUMELLES	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
490000429	HL MARTIGNE BRIAND	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
490000601	MAISON DE CONVALESCENCE LES RECOLLETS	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
490000643	CENTRE MEDICAL LE CHILLON	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
490000817	MAISON CONVALESCENCE ST-CHARLES	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
490007549	CENTRE DE BASSE VISION REGIONAL ANGERS	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
490009248	CENTRE DE SOINS DE SUITE ST-CLAUDE	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
490015765	HLI DU BAUGEOIS ET DE LA VALLÉE	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
510025471	FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE France	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
520780024	HOPITAL LOCAL DE BOURBONNE-LES-BAINS	Grand Est	CH	<= 10 M€
520780032	CENTRE HOSPITALIER DE CHAUMONT	Grand Est	CH	<= 70 M€ et >20M€
520780057	CENTRE HOSPITALIER DE LANGRES	Grand Est	CH	<= 20 M€ et >10M€
520780065	HOPITAL LOCAL DE MONTIER-EN-DER	Grand Est	CH	<= 10 M€
530000058	HL ERNEE	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
530000371	CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL	Pays de la Loire	CH	<= 150 M€ et >70M
540000106	CENTRE HOSPITALIER DE PONT A MOUSSON	Grand Est	CH	<= 20 M€ et >10M€
540000668	CENTRE JACQUES PARISOT BAINVILLE/MADON	Grand Est	EBNL	<= 20 M€ et >10M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
540000858	CLINIQUE SAINT ELOI NEUVES MAISONS	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
540001096	HOPITAL DE MONT SAINT MARTIN	Grand Est	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
540001104	HOPITAL DE JOEUF (ASSPO)	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
540003399	HL INTERCOM POMPEY LAY ST CHRISTOPHE	Grand Est	CH	<= 10 M€
550000046	CENTRE HOSPITALIER ST-CHARLES COMMERCY	Grand Est	CH	<= 10 M€
570000091	HOPITAL DE FREYMING-MERLEBACH	Grand Est	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
570000448	CMSC DE CHARLEVILLE-SOUS-BOIS	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
570000497	HOPITAL SAINT JACQUES	Grand Est	CH	<= 10 M€
570000547	CSS L ABBAYE - LONGEVILLE-LES-ST-AVOLD	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
580780039	CH DE L AGGLOMÉRATION DE NEVERS	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 150 M€ et >70M
580780047	CH CHATEAU-CHINON	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
580780054	CH LORMES	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
580780070	CH CLAMECY	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
580780088	CH COSNE-COURS-SUR-LOIRE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
580780096	CH DECIZE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
580781136	CH HENRI DUNANT LA CHARITE-SUR-LOIRE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
590034740	EPSM AGGLO LILLOISE ST-ANDRE	Hauts de France	CH	<= 150 M€ et >70M
590053120	GROUPE HOSPITALIER LOOS HAUBOURDIN	Hauts de France	CH	<= 10 M€
590780052	CH SOMAIN	Hauts de France	CH	<= 20 M€ et >10M€
590780185	CH LA BASSEE	Hauts de France	CH	<= 10 M€
590781605	CH CAMBRAI	Hauts de France	CH	<= 150 M€ et >70M
590781621	CH LE CATEAU-CAMBRESIS	Hauts de France	CH	<= 20 M€ et >10M€
590781795	CH AVESNES SUR HELPE	Hauts de France	CH	<= 20 M€ et >10M€
590782645	CH BAILLEUL	Hauts de France	CH	<= 10 M€
590782652	CH HAZEBROUCK	Hauts de France	CH	<= 70 M€ et >20M€
590785424	C.A.E.A.I. LADAPT CAMBRAI	Hauts de France	EBNL	<= 10 M€
600100085	HOPITAL LOCAL DE CREPY EN VALOIS	Hauts de France	CH	<= 10 M€
600100127	CENTRE HOSPITALIER GEORGES DECROZE	Hauts de France	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
600100168	CENTRE MEDICO CHIRURGICAL DES JOCKEYS	Hauts de France	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
600100275	MAISON CONV SPEC CHATEAU DU TILLET	Hauts de France	EBNL	<= 10 M€
600100283	FONDATION ALPHONSE DE ROTHSCHILD	Hauts de France	EBNL	<= 10 M€
600100580	HOPITAL LOCAL DE CREVECOEUR LE GRAND	Hauts de France	CH	<= 10 M€
610780389	CMPR LA CLAIRIERE	Normandie	EBNL	<= 10 M€
620100651	CH BETHUNE	Hauts de France	CH	<= 150 M€ et >70M
620100677	CH HENIN BEAUMONT	Hauts de France	CH	<= 70 M€ et >20M€
620100685	CH LENS	Hauts de France	CH	>150 M€
630011823	CENTRE SSR NUTRITION-OBESITE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
630180032	CH DU MONT-DORE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
630780526	CM LES SAPINS	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
630780559	MECS TZA NOU	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
630781003	CH ISSOIRE (PAUL ARDIER)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
640780813	CENTRE HOSPITALIER ORTHEZ	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 70 M€ et >20M€
640780821	CENTRE HOSPITALIER OLORON	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 70 M€ et >20M€
640780839	HOPITAL LOCAL DE MAULEON	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
640789624	CENTRE MEDICO SOCIAL DE COULOMME	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
640792305	MAISON SAINT-ANTOINE	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
660010422	SSR POLE PEDIATRIQUE DE CERDAGNE HTP	Occitanie	EBNL	<= 10 M€
660780172	CENTRE HELIO MARIN	Occitanie	EBNL	<= 10 M€
660780370	MAISON DE REPOS LE CHATEAU BLEU	Occitanie	EBNL	<= 10 M€
670000033	CENTRE PAUL STRAUSS	Grand Est	CLCC	<= 70 M€ et >20M€
670017458	ASSOCIATION RHENA	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
670780642	CENTRE DE MOYEN SEJOUR DE MOLSHEIM	Grand Est	CH	<= 10 M€
680000411	CENTRE HOSPITALIER DE PFASTATT	Grand Est	CH	<= 20 M€ et >10M€
680001328	CENTRE MEDICAL NATIONAL MGEN TROIS-EPIS	Grand Est	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
690000245	HOPITAL DE FOURVIERE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
690031455	CH GRANDRIS-HAUTE-AZERGUES	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
690780036	CH GIVORS (MONTGELAS)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
690780069	CH CONDRIEU	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
690781836	MEDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
690782248	CH BEAUJEU	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
690782271	HOPITAL NORD-OUEST - TARARE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
690790480	POUPONNIERE LA FOUGERAIE	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 10 M€
700004591	GROUPE HOSPITALIER DE LA HAUTE-SAONE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 150 M€ et >70M
700780026	CH P. VITTER GRAY	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
710780156	CH CENTRE MÉDICAL LA GUICHE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710780214	CTRE HOSPITALIER BRESSE LOUHANNAISE - HLBL	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710780438	CH MARCIGNY	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710780644	CH PARAY-LE-MONIAL	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
710781089	CH DU CLUNISOIS	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710781345	CH TOULONS/ARROUX	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710781451	CH AUTUN	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
710781535	CRF LE BOURBONNAIS	Bourgogne-Franche-Comté	EBNL	<= 10 M€
710781568	CH ALIGRE BOURBON LANCY	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
710976705	CH MONTCEAU-LES-MINES	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 70 M€ et >20M€
720000058	CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE DE LA SARTHE	Pays de la Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
720002062	CENTRE SOINS DE SUITE - HL BONNETABLE	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
720007244	CENTRE SOINS SUITE HL SILLE LE GUILLAU	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
720019918	CENTRE DE SOINS DE SUITE BOCQUET	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
730002839	CH ALBERTVILLE-MOUTIERS	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
730780103	CH SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 70 M€ et >20M€
730780525	CH BOURG-SAINT-MAURICE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 20 M€ et >10M€
730780558	CH SAINT-PIERRE-D ALBIGNY (MICHEL DUBETTIER)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
730780566	CH MODANE	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
740780143	ETABLISSEMENT DE SANTE D EVIAN	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 20 M€ et >10M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
740780192	VSHA (PRAZ COUTANT-MARTEL DE JANVILLE-CHAL-HDPMB-MARTERAYE)	Auvergne-Rhône-Alpes	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
740781182	CH LA ROCHE-SUR-FORON (ANDREVETTAN)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
740781208	HOPITAL DE RUMILLY (GABRIEL DEPLANTE)	Auvergne-Rhône-Alpes	CH	<= 10 M€
750055287	AURA PARIS PLAISANCE	Ile-de-France	EBNL	<= 70 M€ et >20M€
750150377	HOPITAL HENRY DUNANT	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
750170268	HOPITAL DE JOUR ETINCELLE	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
750170490	HOPITAL DE JOUR ENTRAIDE UNIVERSITAIRE	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
750832750	CMP ADULTES DE L UNAFAM	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
760780262	CH DU BELVEDERE MONT-SAINT-AIGNAN	Normandie	CH	<= 20 M€ et >10M€
770021186	GCS HAD REGION DE MELUN - ACTIVITE	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
790000681	MELIORIS LE GRAND FEU	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
790008064	MELIORIS LE LOGIS DES FRANCS	Nouvelle Aquitaine	EBNL	<= 10 M€
800000069	CENTRE HOSPITALIER DE DOULLENS	Hauts de France	CH	<= 20 M€ et >10M€
800000077	CENTRE HOSPITALIER DE HAM	Hauts de France	CH	<= 10 M€
830008819	HL DU LUC EN PROVENCE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
830017372	MOYEN SEJOUR CENTRE BEAUSEJOUR	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
830101010	LES LAURIERS ROSES	Provence-Alpes-Côte d'Azur	EBNL	<= 10 M€
840000038	CH DE BOLLENE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
840000103	CH DE SAULT	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
840000111	CH VAISON LA ROMAINE	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CH	<= 10 M€
850000100	HOPITAL NOIRMOUTIER	Pays de la Loire	CH	<= 10 M€
850000357	CENTRE READAPTATION VILLA NOTRE DAME	Pays de la Loire	EBNL	<= 10 M€
850002403	CENTRE MPR ST JEAN DE MONTS	Pays de la Loire	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
850009010	CH LOIRE VENDEE OCEAN A CHALLANS	Pays de la Loire	CH	<= 70 M€ et >20M€
870014503	HOPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN	Nouvelle Aquitaine	CH	<= 10 M€
880006325	H VAL DU MADON MIRECOURT	Grand Est	CH	<= 10 M€
880780259	H DE BRUYERES	Grand Est	CH	<= 10 M€
880780325	H DE FRAIZE	Grand Est	CH	<= 10 M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
880780465	MAISON D ENFANTS LA COMBE - SENONES	Grand Est	EBNL	<= 10 M€
890000250	CROIX ROUGE FRANCAISE MIGENNES	Bourgogne-Franche-Comté	EBNL	<= 10 M€
890000417	CH JOIGNY	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
890000433	CH TONNERRE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 20 M€ et >10M€
890000466	CH ROLAND BONNION VILLENEUVE-SUR-YONNE	Bourgogne-Franche-Comté	CH	<= 10 M€
920000635	HOPITAL SUISSE DE PARIS	Ile-de-France	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
920150018	HOPITAL CHIRURGICAL GOUIN	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
920170024	CENTRE DENISE CROISSANT	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
920690278	HOPITAL DE JOUR LES LIERRES SEVRES	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
930150032	MATERNITE DES LILAS	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
930150057	MAISON SANTE MEDICALE LES FLORALIES	Ile-de-France	EBNL	<= 10 M€
940110018	CH INTERCOMMUNAL DE CRETEIL	Ile-de-France	CH	>150 M€
940110042	CHI DE VILLENEUVE-ST-GEORGES	Ile-de-France	CH	<= 150 M€ et >70M
970100194	CENTRE HOSPITALIER LOUIS-DANIEL BEAUPERTHUY	Guadeloupe	CH	<= 20 M€ et >10M€
970100202	CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE	Guadeloupe	CH	<= 10 M€
970100210	CENTRE GERONTOLOGIQUE DU RAIZET	Guadeloupe	CH	<= 10 M€
970100228	CHU DE POINTE A PITRE/ ABYMES	Guadeloupe	CHU	>150 M€
970100244	HOPITAL LOCAL DE CAPESTERRE-BELLE-EAU	Guadeloupe	CH	<= 10 M€
970202156	HOPITAL DU MARIN	Martinique	CH	<= 10 M€
970202164	HOPITAL ST ESPRIT	Martinique	CH	<= 10 M€
970202172	HOPITAL DES TROIS ILETS	Martinique	CH	<= 10 M€
970202180	CHS MAURICE DESPINOY	Martinique	CH	<= 70 M€ et >20M€
970202198	HOPITAL ROMAIN BLONDET	Martinique	CH	<= 10 M€
970202222	HOPITAL DU FRANCOIS	Martinique	CH	<= 10 M€
970208906	CHI LORRAIN BASSE POINTE	Martinique	CH	<= 10 M€
970211157	CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBE	Martinique	CH	<= 20 M€ et >10M€
970211207	CHU DE MARTINIQUE	Martinique	CHU	>150 M€
970300083	CENTRE HOSPITALIER DE ST LAURENT DU MARONI	Guyane	CH	<= 70 M€ et >20M€

Finess	Raison sociale	Région	Catégorie	Taille
970403606	G.H. EST-REUNION	La Réunion	CH	<= 150 M€ et >70M
970406096	MECS TEMPORAIRE SPECIALISE CILAOS	La Réunion	EBNL	<= 10 M€
970408589	CHR REUNION	La Réunion	CHU	>150 M€
970411005	E.P.S.M.R.	La Réunion	CH	<= 150 M€ et >70M
970421038	CH GABRIEL MARTIN	La Réunion	CH	<= 150 M€ et >70M
970423000	HOPITAL D ENFANTS SAINT-DENIS	La Réunion	EBNL	<= 20 M€ et >10M€
980500003	CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE	La Réunion	CH	>150 M€
2A0000014	CENTRE HOSPITALIER D AJACCIO	Corse	CH	<= 150 M€ et >70M
2A0000170	HOPITAL LOCAL DE BONIFACIO	Corse	CH	<= 10 M€
2A0000386	CHS DE CASTELLUCCIO	Corse	CH	<= 70 M€ et >20M€
2A0002606	HOPITAL LOCAL DE SARTENE	Corse	CH	<= 10 M€
2B0000020	CENTRE HOSPITALIER DE BASTIA	Corse	CH	<= 150 M€ et >70M
2B0004246	CHI DE CORTÉ-TATTONE	Corse	CH	<= 10 M€
2B0005342	CH CALVI	Corse	CH	<= 10 M€